

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31 -	COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE		

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur  
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 80 cent.  
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....  
RÉCLAMES 3<sup>e</sup> page ( — d<sup>e</sup> — )..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### La liquidation de la Conférence de Gênes. — L'opinion en Grande-Bretagne. — Un panégyrique allemand de Lloyd George. — Les difficultés de la paix orientale.

La Conférence de Gênes, avant de se séparer, vient de décider la constitution, non pas d'une mais de deux commissions d'experts chargées d'étudier les affaires russes qui n'ont pu recevoir et pour cause, de solution jusqu'ici : une commission de délégués alliés et une commission de délégués des Soviets.

Ce dénouement est conforme à la tradition nouvelle : quand une assemblée quelconque ne parvient pas à régler le problème à elle soumis, on nomme une commission et, de la sorte, on sauve, ou plutôt on croit sauver, les apparences.

Au fond, la dernière décision de Gênes est un aveu d'impuissance et nous n'en sommes nullement surpris. Aussi bien, dès le premier jour nous avions prédit l'échec d'une telle entreprise.

Non seulement trop d'intérêts, mais aussi trop de conceptions sont en opposition radicale pour qu'on puisse espérer aboutir prochainement.

Les prochaines délibérations de La Haye sont vouées, par avance, au même échec que celles qui les ont précédées.

La presse britannique paraît assez divisée en présence de la faillite de Gênes.

D'abord, nul ne conteste plus la réalité de cette faillite. Seul l'accueil qu'on lui réserve varie.

Les journaux indépendants ne dissimulent pas que la cause de l'échec réside dans l'intransigeance des Russes.

Ainsi, le Times déclare : La conférence de Gênes a été une déception pour tous ceux qui pensaient qu'elle aiderait à une restauration rapide du commerce européen. Les bolchevistes n'attachent aucune importance à la prospérité de l'Europe, car moins un pays est prospère, plus il est accessible à la propagande bolcheviste.

Les Daily News partagent le même sentiment : La conférence de Gênes a fini comme elle avait commencé, c'est-à-dire dans une atmosphère de crise tendue et ce sont les Russes qui, par leurs explications, ont occasionné cette atmosphère. Voilà pourquoi M. Lloyd George est fatigué et déprimé.

Par contre, les feuilles à la dévotion du Premier Britannique manifestent leur vif mécontentement ; mais, pour une fois, semble-t-il, on hésite à faire retomber sur la France seule toute la responsabilité de l'insuccès.

Le Daily Express s'exprime ainsi : En présence du fiasco qu'a été la conférence de Gênes, la manière politique pour l'Angleterre est de s'isoler de l'Europe, puisque l'Europe ne veut pas accepter les conditions de l'Angleterre. Malgré l'intransigeance de la France à l'égard de l'Allemagne et de la Russie, les Français ont au moins agi d'une façon très droite : leurs vues mêmes, qui n'étaient pas éprouvées de tout le monde, pouvaient être comprises par tout le monde. Les Russes, au contraire, sont loin d'avoir agi ainsi.

Quant à la Morning Post, elle ne dissimule pas le peu de confiance que lui inspire Lloyd George. Elle écrit : La façon dont la France est actuellement traitée par M. Lloyd George montre clairement que ce dernier n'est pas qualifié pour diriger les destinées de l'empire britannique. Il reçoit d'ailleurs sa récompense dans les moqueries publiques et délibérées des bolchevistes.

Au total, l'opinion britannique paraît unanime maintenant à reprocher la conduite des bolchevistes. Quant à l'opposition à la France elle semble moins vive. Notons ce double symptôme : peut être promet-il une évolution prochaine du gouvernement anglais qui finira sans doute par comprendre de quel côté Londres doit chercher des amis.

gne ses... mérites sont appréciés comme il convient. Témoin tel panégyrique étouffant qui publiait l'autre vendredi, la Gazette de Cologne.

Après avoir rappelé que, depuis l'armistice, toute la politique de Lloyd George a été orientée, sans la moindre défaillance, contre le traité de Versailles, l'auteur de l'article poursuit :

« En face du traité, M. Lloyd George était placé comme devant une forteresse dont il n'avait pas le droit de canonner les murs, mais dont il voulait s'emparer à tout prix... Il s'agissait de faire subir une pression aux Français, devant l'opinion publique de l'Angleterre et du monde ; il s'agissait de soumettre la forteresse elle-même, moralement, à l'action des gaz et d'amener ainsi les Français à une évacuation volontaire. »

Ces remarques de la Gazette de Cologne sont parfaitement fondées, toutes conformes à la réalité des faits.

Mais n'est-il pas au plus haut point instructif d'entendre les Allemands se féliciter eux-mêmes, béatement, de la politique du Premier Anglais ?

La plus élémentaire prudence voudrait qu'ils n'étalassent pas ainsi leur satisfaction !

Nous ne pouvons, nous Français, que nous réjouir de pareilles maladroitures : en chantant trop les louanges de Lloyd George, la presse germanique non seulement contribue efficacement à ouvrir les yeux de ceux qui ne veulent pas voir, mais compromet le Premier Anglais auprès de ses compatriotes eux-mêmes.

Voici d'ailleurs, la contre-partie : tant que les Allemands escomptent un pareil appui de la part du chef britannique, il est à craindre qu'ils refuseront de s'engager dans la voie des réparations et de l'exécution du Traité.

Les difficultés orientales vont-elles renaitre de plus belle, au moment même où l'on espérait un achèvement vers la paix gréco-turque.

Déjà, on pouvait être surpris que, seuls, Athènes et Constantinople aient répondu à l'offre de médiation interalliée. Mais voici que tout un ensemble d'informations révèle une manœuvre Kémaliste contre cette tentative de paix.

Stimulé par des émissaires russes, le gouvernement nationaliste d'Angora a suscité, un peu partout en Asie-Mineure, un mouvement de protestation contre les propositions de paix des Alliés.

Le mot d'ordre, venu des dirigeants eux-mêmes, est de refuser la cessation de la lutte tant qu'un seul soldat étranger se trouvera encore sur le sol national, entendez les provinces revendiquées.

Cette propagande contre la paix n'est pas la seule inquiétude qu'inspirent les événements du Proche-Orient.

Le Foreign Office a reçu, ces derniers jours, de son représentant à Constantinople, communication de plusieurs rapports du chef de la mission de secours américaine, signalant des atrocités commises sur les chrétiens au cours des dernières semaines.

Les gouvernements français et italien ont été saisis par Londres de cet état de choses, en vue de mener de concert une enquête.

Si les faits allégués sont reconnus exacts, toute la question de la paix du Proche-Orient risque d'être remise sur le tapis : les nations occidentales, protectrices traditionnelles des minorités chrétiennes de l'Asie-Mineure, se refuseraient à replacer sous la domination turque des populations vouées aux pires tortures et à l'extermination.

Malheureusement, il est à craindre que les atrocités signalées soient bien exactes !

M. DAROLLE.

rupture, les ministres du cabinet Lloyd George ont envoyé de Londres un avertissement à leur chef pour le prévenir que la coalition ministérielle cesserait d'exister s'il continuait à parler de rupture avec la France.

C'est après avoir reçu cet avertissement que M. Lloyd George s'est radouci.

La situation ministérielle de M. Lloyd George

L'Evening Standard écrit dans un entrefilet que l'avenir de M. Lloyd George dépendra de nouveau les conversations et que la version de certains milieux est qu'il pourrait vouloir démissionner à l'autonne et se reposer assez longtemps. On parlerait d'élections générales après la moisson et l'on citerait M. Balfour comme prochain premier ministre pour un certain laps de temps. Il serait assisté de MM. Chamberlain et Bonar Law.

L'importance de la dette à l'Amérique

Un important rapport sur les dettes interalliées aux Etats-Unis a été rédigé par la Chambre de commerce de New-York. En temps normaux, les sommes globales dues aux Etats-Unis sont estimées à environ 2 milliards 267 millions 866.000 livres sterling.

Ce rapport fait ressortir l'impossibilité pour les gouvernements alliés sauf peut-être pour la Grande-Bretagne, de s'acquitter de leurs dettes à l'heure actuelle.

Une interpellation

M. Maurice Barrés vient d'écrire à M. Poincaré une lettre dans laquelle, après s'être élevé contre l'accusation d'impérialisme faite à la France et fait ressortir tous les dangers que la Conférence de Gênes a révélés, il demande à interpellier dès la rentrée des Chambres, sur la manière dont le gouvernement entend assurer l'union des Alliés pour la reconstruction matérielle et morale de l'Europe.

Les versements de l'Allemagne

Le gouvernement allemand a effectué, le 15 courant, à la banque désignée par le Comité des garanties un versement de 50 millions de marks-or environ.

Ce versement est le second versement mensuel prévu par la décision de la commission des réparations du 21 mars dernier, le premier versement, 18 millions de marks-or environ, ayant été effectué le 15 avril dernier.

Le pèlerinage du roi d'Angleterre

La visite du roi aux tombes anglaises et françaises a inspiré au poète anglais Rudyard Kipling un magnifique poème en six strophes intitulé « Pèlerinage du Roi ».

« Une seule chose, dit en substance Kipling dans la dernière strophe, pourrait inspirer à nos morts glorieux le regret de leur sacrifice, ce serait d'apprendre qu'après tout ce qu'ils ont fait, nous qu'ils ont rachetés, nous sommes prêts à renier leur sang et à bafouer les gains dont il fut le prix. »

Le problème de la famine russe

Le conseil de la Société des Nations s'est occupé de la famine en Russie.

M. Nansen, au nom du gouvernement de la Norvège, a dépeint en termes saisissants les ravages que font en Russie la famine et les épidémies.

Il a conclu que les gouvernements représentés à la Société des Nations ont le devoir de rechercher les moyens d'y faire face.

seurs de ces engins ont été aperçus au large par les vapeurs « Glénard » et « Duperrier-de-Larsan ». Une de ces mines portait cinq antennes. Les navigateurs ont été avisés d'avoir à redoubler d'attention.

Les élections cantonales

Le ministère de l'intérieur communique la statistique suivante : Répartition des voix entre les divers partis, moins l'Alsace-Lorraine :

Conservateurs 238.234 ; Entente républicaine démocratique, 405.925 ; républicains de gauche, 884.411 ; radicaux et radicaux-socialistes, 736.234 ; républicains socialistes, 116.967 ; socialistes S. F. I. O., 275.842 ; communistes, 214.423.

## CHRONIQUE LOCALE

### LE BUDGET DE 1923

Dans l'exposé des motifs relatifs aux charges militaires, le ministre des finances met en évidence la décroissance rapide de ces dépenses militaires depuis la fin de la guerre.

Les dépenses militaires prévues pour 1.800 millions en 1913, ont atteint 36.100 millions en 1918. Elles tombent à 7.600 millions en 1921, à 4.910 millions en 1922.

La proportion des dépenses par rapport à l'ensemble, était de 35,6 0/0 en 1913. Elle ne sont plus que de 19,5 0/0 au budget de 1922.

Comparé au résultat actuellement obtenu par les pays étrangers, l'effort de compression réalisé par la France sur ses dépenses militaires, apparaît comme particulièrement significatif. Le projet du budget de 1923 fait état de la suppression de 51.900 fonctionnaires qui sera effectuée progressivement au cours de l'année 1922.

C'est donc la politique des économies qui commence. Il faut espérer qu'elle ne s'en tiendra pas aux seules réductions de dépenses envisagées dans le budget de 1923, qui cependant est encore en déficit.

D'autre part, il est question de supprimer l'indemnité de vie chère de 720 francs et de demander au Parlement de donner l'exemple en votant la réduction de l'indemnité allouée aux ministres, sénateurs et députés.

C'est peut-être aller un peu trop vite en besogne dans la voie des économies, que de supprimer l'indemnité de vie chère.

La baisse des denrées n'est pas encore réalisée, ou si peu, que l'on ne peut tout d'un coup rogner ces 720 francs qui constituent pour beaucoup le complément nécessaire qui permet de boucler leur budget.

Toutefois, une solution pourrait être envisagée : ce serait peut-être de réduire cette indemnité. Ce serait une indication. Mais la suppression totale aurait de fâcheux effets, pour l'instant.

Ne brusquons rien : sachons attendre, car le coût des denrées reste toujours aussi élevé et, par surcroît, le prix des loyers ne paraît pas si-tôt devoir baisser dans les villes.

Mais une mesure qui devrait être prise, aboutirait certainement à une réduction des dépenses budgétaires. Pourquoi créer des emplois et accorder à leurs titulaires le fort salaire ?

A Cahors, nous avons assisté et nous assistons à ce fait étrange, ce qui provoque, bien entendu, des protestations qui ne sont pas... platoniques.

On remplace des fonctionnaires qui gagnaient 15 ou 1.800 francs par d'autres auxquels on alloue 6 ou 7 billets de mille.

ble qui paie. Et des sinécures, il y en a toujours de trop.

Le gouvernement veut donner l'exemple de compressions des dépenses publiques : puisse cet exemple être suivi par les départements et les communes.

Tout travail mérite salaire, et chacun reconnaît qu'à cette époque les salaires doivent être en rapport avec le prix de la vie.

Raison de plus pour être circonspect dans la fixation de ces salaires, et pour réfléchir longtemps avant de créer des emplois, car, au surplus, fait à noter, les titulaires de ces emplois rentrent en fonctions sans la moindre notion du travail qu'ils sont appelés à effectuer.

Le contribuable paie toutes ces fantaisies, mais il sait, quelquefois manifester son mécontentement. Pas assez.

LOUIS BONNET.

### Médaille militaire

Nous avons annoncé que notre jeune et regretté compatriote, Caminade Fernand-Germain, mort au champ d'honneur, fils de l'ouvrier peintre bien connu, à Cahors où il demeure rue St-Pierre, avait été décoré de la médaille militaire.

Voici la citation dont il avait été l'objet : « Excellent soldat, brave et consciencieux. Blessé le 1<sup>er</sup> mars 1918 au cours d'une contre attaque. »

La médaille militaire ne lui a été attribuée qu'en avril 1922 ; mais notre vaillant compatriote avait été décoré le jour même qu'il tomba. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée à la famille par l'aumônier qui assista Fernand Caminade à ses derniers moments.

Promotion

M. Nault, sous-lieutenant de réserve au 7<sup>e</sup> est promu au grade de lieutenant pour prendre rang du 30 juillet 1919.

M. Périé, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> d'infanterie est promu lieutenant pour prendre rang du 7 septembre 1921.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur en argent du travail est décernée à M. Granouillac (Pierre), charpentier dans la maison Lascoux, à Baladou.

Félicitations.

Recette ruraliste

M. Goffre, ex-sergent au 7<sup>e</sup> d'infanterie réformé n° 1, pour blessures de guerre, est nommé à la recette ruraliste de Cènevières (3<sup>e</sup> catégorie).

M. Lacam, ancien officier, est nommé à la recette de Figeac (Griffoul), (2<sup>e</sup> catégorie).

### Au Théâtre municipal

Nos concitoyens n'ont pas l'habitude d'assister à une représentation de la tenue de celle de mercredi soir au Théâtre Municipal.

Aussi la surprise a-t-elle été grande et le public n'a pas manqué d'applaudir comme il convenait, c'est-à-dire chaleureusement, la phalange de brillants artistes qui ont interprété avec un réel talent le chef-d'œuvre de Gounod.

Mlle Madeleine Parry, de l'Opéra, a été une Marguerite supérieure.

M. Combe, de l'Opéra également, fut un Faust en tous points excellent.

M. Martini, du Grand Théâtre de Nancy, dans le rôle de Méphisto, a montré un jeu scénique parfait, en même temps qu'il a fait admirer une voix de basse remarquable.

Valentin, Siebel et dame Marthe tinrent bien leur rôle.

Les artistes furent l'objet de vifs applaudissements de la part du public, et ils durent, à la fin bisser l'air final « Anges purs, anges radieux » enlevé avec un ensemble et un brio étincelants.

Nous tenons à adresser des félicitations toutes particulières à l'Orchestre dirigé par M. Tartanac, du Capitole. Sa baguette n'eut pas de peine à obtenir des artistes consommés qui composaient cet orchestre, une interprétation nettement supérieure à tout ce que nous avons pu entendre à Cahors.

Mais que n'obtiendrait-on pas d'un Orchestre où s'associent le merveilleux talent de Mlle Milochou à la maîtrise du réputé Crassous qu'encadrait MM. Michel, Nouyrit père et fils et d'autres musiciens très appréciés ?

Le public a vivement applaudi cet orchestre et cette interprétation de premier choix : les organisateurs méritent de sincères félicitations pour avoir démontré qu'à Cahors, on peut donner des représentations d'art véritable. La preuve a été faite hier soir. On ne peut que regretter une chose : le public désabusé par des spectacles souvent plus que médiocres n'avait pas répondu avec son empressement habituel à l'appel des organisateurs.

C'est vraiment dommage et nous sommes persuadés qu'il n'en serait pas de même si une autre soirée était organisée par M. J.-B. Nouyrit, dans les mêmes conditions.

M. D.

### Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur de rappeler à ses administrés que le Parlement, par la loi du 18 avril 1922, vient d'apporter une modification importante à la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, en élevant les maxima des salaires fixés par les articles 10 et 36 qui avaient déjà été modifiés par la loi du 20 décembre 1918. Grâce aux dispositions nouvelles, un grand nombre de salariés qui étaient sortis de l'assurance en raison de la hausse des salaires qui a suivi la guerre, vont désormais pouvoir y entrer.

C'est ainsi qu'il y a lieu d'inscrire sur la liste des assurés obligatoires, les salariés dont la rémunération annuelle est inférieure à 10.000 fr., et sur la liste des assurés facultatifs, les salariés gagnant de 10.000 à 12.000 fr.

### Cours professionnels

Messieurs les ouvriers et employés de 18 ans et au-dessous, ainsi que leurs parents et leurs patrons, sont invités à assister, le samedi 20 mai courant, à 8 h. 1/2 du soir, dans une salle de la mairie, à une causerie sur l'organisation et le fonctionnement des cours professionnels.

Application de la loi du 25 juillet 1919

Le maire de la ville de Cahors a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés que les cours professionnels obligatoires prévus par la loi du 25 juillet 1919, s'ouvriront le 2 juin 1922.

1<sup>o</sup> Pour les jeunes gens à l'Ecole primaire supérieure de Cahors (apprentissage de l'industrie et du bâtiment).

2<sup>o</sup> Pour les jeunes filles au lycée de jeunes filles (lingerie, couture).

Il croit devoir rappeler à cette occasion les prescriptions essentielles de la loi.

Tous les jeunes gens et jeunes



filles employés dans une profession commerciale ou industrielle pour laquelle des cours obligatoires ont été reconnus nécessaires dans la commune et qui ne sont pas pourvus de diplômes techniques doivent suivre les cours professionnels jus qu'à l'âge de 18 ans.

Les chefs d'établissement sont tenus de laisser à leurs ouvriers ou employés le temps et la liberté nécessaire de fréquenter ces cours et de s'assurer de leur fréquentation.

Conformément aux prescriptions de l'article 45 de la loi, les chefs d'établissement résidant dans la commune sont tenus de déclarer à la Mairie et dans les huit jours de leur embauchage les noms, prénoms, âge et adresse des jeunes gens et jeunes filles de moins de 18 ans qu'ils emploient.

Les jeunes gens et les jeunes filles de plus de 18 ans seront aussi admis à suivre ces cours.

### Aux Petits-Carmes

L'abondance des matières ne nous permet pas de rendre compte aujourd'hui, comme nous le voudrions, du brillant concert donné par Mlle Millochau.

Nous le regrettons vivement. Aussi bien le talent de cette artiste émérite est-il maintenant connu et justement apprécié : son éloge n'est plus à faire.

### Au Lycée Gambetta

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le mercredi 24 mai, à 20 heures 1/2 précises, dans la salle du Palais des Fêtes, qu'aura lieu la Soirée organisée par le Lycée Gambetta, au profit de la souscription du Monument aux anciens élèves morts pour la France.

Voici le programme de cette superbe soirée, dont le succès s'annonce certain :

#### PREMIÈRE PARTIE

1. a) Tennis Marche E. Boyer.  
b) Ouverture du Barbier de Séville, Rossini.  
Exécuté par l'Orchestre Symphonique, sous la direction de M. Barreau, professeur.
2. a) Le village détruit M. Bouchor.  
b) Aïmons-nous bien id.  
Chœurs exécutés par la Chorale du Petit Lycée.
3. Diction : Minet boit son lait, E. Rostand.  
M. Lépinard, élève de 8°  
La chèvre de M. Seguin (fragment), A. Daudet.  
M. Courdès, élève de 7°  
Quand môme H. Delorme.  
M. Santini, élève de 4°
4. Escrime : Exercices d'ensemble et assauts d'épée, sous la direction de M. Fabien, maître d'armes au 7° d'infanterie.
5. Les Métiers M. Bouchor  
Chanson animée avec gestes, par les élèves de 7° et 8°
6. La Liste n'est pas encore parue.  
Pochade scolaire en 1 acte, par les élèves de la classe de Philosophie

#### DEUXIÈME PARTIE

1. Ouverture de Carmen Bizet  
par l'Orchestre Symphonique
2. Chœur des Gamins (Carmen) Bizet  
par la Chorale du Petit Lycée
3. Exercices physiques : Mouvements d'ensemble et Pyramides par les élèves de 6° et 5°, sous la direction de M. Verdier, professeur.
4. Diction : Une soirée perdue, A. de Musset,  
par M. Tulet, élève de Première
5. Yo qu'un Couou, poésie patoise avec musique. Paroles de Pierre Laurent, Musique de Jean Dengor, par la Chorale du Grand Lycée.
6. Le Malade Imaginaire,  
Comédie en 3 actes, de Molière, avec la cérémonie par MM. Barreau, René Clary, Lacombade, Jean Lagasque, Larive, Ouvrière, René de Roldès, Tulet et les élèves des classes supérieures.
7. Marche Lorraine Ganne  
par l'Orchestre Symphonique.

Prix des places : Fauteuils, 6 fr. ; Premières, 5 fr. ; Pourtour de 1<sup>re</sup> Galerie, 5 fr. ; 1<sup>re</sup> Galerie, 4 fr. (Tous droits compris).

La location est ouverte au Parloir du Lycée de 16 à 19 heures et le dimanche de 10 heures à midi.

Des programmes artistiques dessinés par les élèves seront mis en vente.

Feuilleton de « Journal du Lot » 18

## ÉTRANGE FORTUNE

DE CUNISSET-CARNOT

V. Aussi avait-il une hâte très vive de se retrouver devant elle. Cependant, au fur et à mesure qu'il approchait d'Arconcey, son empressement diminuait ; il se sentait pris d'un embarras dont il n'aurait pu expliquer ni la forme, ni la cause. Son impatience devenait moindre. Arrivé au commencement du bois qui prolonge le parc du côté de Sermezy, il ralentit le pas ; une fois sous les futaies, il alla plus lentement encore et, cent mètres plus loin, il s'arrêta net. Il s'assit un moment.

Des détails infimes le préoccupaient : Comment le trouverait-on ? Était-il mis dans le goût qui plairait ? Que dirait-il tout d'abord ? Et si... oui, si ce qu'il avait cru n'était pas ? Si Solange, cédant à l'émotion bien naturelle que son accident avait dû lui causer, n'avait été troublée que par cet accident seul ? Si ce qu'il avait cru lire dans ses yeux n'était qu'une illusion subjective, produit de sa propre imagination ? Il lui prenait des envies irrésistibles de rentrer chez lui ! Il les justifiait en

se disant qu'il lui fallait se reprendre, réfléchir, mieux préparer sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

Avant de s'y engager, Hennibelle embrassa encore une fois du regard

ce magnifique paysage. Pas un souffle, réfléchi, mieux préparé sa visite, peut-être l'annoncer. Cependant, tout au fond de lui-même, il sentait bien que ce n'étaient là que des prétextes pour ne pas s'avouer que son trouble ne venait que de son amour. L'extrême envie qu'il avait de voir Solange mit fin à ce combat. Il se leva et continua son chemin.

L'entrée du château d'Arconcey par le parc, du côté de Sermezy, est charmante. Près d'un millier de pas avant la demeure, on pénètre sous bois ; le chemin monte une colline assez abrupte, avec des coudes et des échappées qui font passer devant les yeux tous les aspects du pays. Une fois au sommet, dans une vaste éclaircie, la vue devient incomparable ; tout l'Auxois est sous les regards ; au loin, les montagnes du Morvan se profilent sur l'horizon, à peine plus bleu qu'elles ; à leurs pieds, d'immenses forêts de teinte uniforme donnent à la plaine de quarante kilomètres l'aspect d'une mer en repos ; plus près, les prairies étalent sous le soleil la gamme riante des verts, tandis que les collines environnantes, encadrant des étangs, retiennent le regard charmé par la grâce de leurs contours. Pour descendre l'autre pente du côté du château, le chemin devient difficile, il dégringole par de nombreux lacets une haute falaise de roches, avec des angles, des saillies et des retours d'un pittoresque achevé.

A celui du 21 mai, mon élection sera indiscutable.

Elle marquera le retour au calme et à la concorde.

J'ai offert l'union et on l'a repoussée. Vos suffrages l'affirmeront dimanche sur mon nom.

Six Communes sur neuf, en ont au premier tour hautement imposé le devoir. Au nom de la discipline et de la paix cantonale, elles font par ma voix appel à la sagesse des trois autres.

En cordial, complet et indissoluble accord, vos deux représentants cantonaux, M. Coudere et moi, fidèles inter-prètes de vos idées, de vos désirs, de vos volontés, seront, en communion de dévouement, les défenseurs désintéressés et impartiaux de vos intérêts.

Vive le Canton de St-Géry !  
Vive la République !  
Ernest TALOU.

### Figeac

Foire. — En raison des travaux agricoles actuellement en cours et de sa coïncidence avec celle de Gramat, notre foire du 15 mai a été peu importante.

Voici les cours pratiqués :  
Bœufs d'attelage, 3.000 à 3.500 fr. la paire ; bœufs gras de 120 à 140 fr. les 50 kilos ; Veaux gras de 4 fr. à 4 fr. 50 le kilo ; Cochons gras de 200 à 230 fr. les 50 kilos ; porcelets de 50 à 80 fr. pièce.  
Blé de 55 à 68 fr. avoine de 30 à 32 fr., le tout à l'hectolitre.  
Poulets 3fr. 25 le demi kilo ; œufs 2fr. 50 la douzaine.

Les légumes apportés en assez grande quantité se vendaient à un prix élevé.

Tribunal correctionnel. — Le nommé Alichia Abdallah, 49 ans, sujet Algérien, comparait sous l'inculpation de soustraction d'un litre de lait et d'état d'ivresse avec récidive. Il est relaxé du premier chef et condamné à un jour de prison pour le second.

### Cajarc

Elections cantonales. — M. Mirabel, le sympathique conseiller d'arrondissement de Cajarc adresse aux électeurs du canton les remerciements suivants :

Chers électeurs,  
Vous avez bien voulu m'accorder la presque unanimité de vos suffrages aux dernières élections cantonales du 14 mai 1922. Très touché du probant témoignage de sympathie et d'estime que vous m'avez accordé avec tant de spontanéité, veuillez trouver ici l'expression de mes plus sincères remerciements et soyez tous convaincus que votre élu cantonal restera comme par le passé votre fidèle et dévoué serviteur.

F. MIRABEL.

### Puybrun

Suicide. — Dans la soirée de samedi, M. G. J., atteint depuis longtemps d'une maladie incurable, réussit, malgré la surveillance de sa famille, à se précipiter dans la citerne de sa maison.

Des voisins le sortirent de la citerne et firent tous leurs efforts pour le ranimer, mais la mort avait déjà fait son œuvre.

### St-Céré

Réinhumation. — Les obsèques de trois enfants de Saint-Céré morts pour la France dont les restes ont été ramenés du front ont été célébrées au milieu d'une foule considérable.

Selon le cérémonial habituel, avec le concours des sociétés de secours mutuels, des vétérans des armées de terre et de mer, de l'Union musicale, du conseil municipal, ces trois héros ont été accompagnés à leur dernière demeure.

Les chars funèbres pavoisés aux trois couleurs étaient couverts de fleurs.

Ce sont : Marius Bailly, engagé volontaire, du 52<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, tué à l'ennemi, à Souain (Marne) ; Louis Clede, cavalier au 3<sup>e</sup> régiment de hussards, classe 1915, tué au combat de la Clytte (Belgique) ; Georges Foux, classe 1915, soldat au 55<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tué à l'ennemi devant Souchez (Pas-de-Calais).

### St-Sulpice

Nécrologie. — Mme veuve Sourson, vient d'être à nouveau cruellement frappée en la personne de son père, Audubert Jean, décédé à l'âge de 80 ans. Nous prions Mme Sourson et ses enfants de vouloir bien recevoir nos plus sincères condoléances.

### Gourdon

Tribunal correctionnel du 16 mai. — Coups et blessures : Les époux Gilbert de Dégagnac sont condamnés à 50 fr. d'amende, Mme Lacoste à 16 fr. et son mari a été acquitté.

Défaut d'indication de poids : 16 fr. d'amende avec sursis à Constanty, épicière à Loupiac.

Contrevenant à la police du roulage : 16 fr. d'amende avec sursis à Marbouty, de Meysac (Corrèze).

Prêts de billets pour enregistrement des bagages : Delpech Jean ; Chassaing Jean, Delbos François, Vieillesfosse Mathurin sont condamnés à 16 fr. d'amende avec sursis.

Outrages à un fonctionnaire : Lamothe Joséphine, épouse Cayre, ménagère à Lacave, 16 fr. d'amende avec sursis pour outrages au commis principal de la perception de Souillac.

Fraude commerciale : Mme veuve Billières, débitante à Salviac est relaxée. L'affaire Dupanier, de Payrignac est mise en délibéré (vente d'un porc atteint du rouget).

Promotion. — Par décision ministérielle du 9 mai, parue au Journal Officiel du 11 mai, l'adjudant de gendarmerie Gaillaud Jean, commandant les brigades de Gourdon est promu à la 1<sup>re</sup> classe et reste affecté à Gourdon.

Nos sympathiques félicitations.

### Calès

Obsèques. — La réinhumation de notre regretté compatriote Edouard Maury, classe 1912, tombé au champ d'honneur, le 26 avril 1918, en Belgique a eu lieu en présence d'une affluence énorme.

La totalité des habitants de la commune et beaucoup des environs avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure la dépouille mortelle du jeune héros.

Enfant connu de tous, doué de qualités qui le rendaient sympathique à tous ceux qui l'approchaient, des regrets unanimes l'accompagnèrent jusque dans sa tombe.

Au cimetière, un discours a été prononcé par M. le maire, qui en termes émouvants, a retracé la vie de ce brave et vaillant soldat et lui a adressé le dernier adieu.

### Rampoux

Accident. — M. Léon Laville, du village de Colombié, près Rampoux, a été sérieusement blessé par ses jeunes bœufs, qui, pris de peur, furent difficilement maîtrisés.

M. le docteur Combarnac appelé aussitôt lui a donné les premiers soins.

Inauguration du monument. — L'inauguration du monument a été définitivement fixée au premier dimanche de juin.

Le conseil municipal de Rampoux s'apprête déjà à donner à cette inauguration la solennité qui convient.

### Salviac

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie a eu lieu dans la nuit dernière à lundi 15 mai au domicile de M. Baldy, quincailleur à Salviac. Le feu qui s'était déclaré au parquet près la cheminée a été rapidement éteint ; on ne signale que des dégâts matériels peu importants.

### Thédirac

Incendie dans le Frau. — Un incendie s'est également déclaré dans la partie du Frau située au sud de la gare de Thédirac-Peyrille. Beaucoup de bruyère et d'éajoncs ont été brûlés ; les dégâts sont importants.

On attribue ce sinistre à l'imprudence de quelques fumeurs, sans doute !

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

### Les Allemands à Gènes

De Gènes : MM. Wirth et Rathenau restèrent à Gènes jusqu'à la fin de la Conférence.

M. Wirth arriva samedi à Munich. Il se confirme, d'autre part, que Lloyd George fera un séjour à Oberammergau pour assister à la représentation des Mystères de la Passion.

### Etude de M<sup>e</sup> G. FONTANGES, D<sup>e</sup> en droit, Avoué à Figeac, Avenue de la Gare

Successeur de son père

### Purge d'Hypothèques légales

Suivant acte retenu par Maître CADIERGUES, notaire à Figeac, le huit octobre mil neuf cent vingt-deux enregistré et transcrit Monsieur Basile THOUILLIERS, employé de commerce, demeurant à Paris, rue de la Grande-Truanderie, numéro 10, a acquis de Monsieur G. DESCARGUES, négociant à Latronquière, divers immeubles en nature de bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, terre labourable, prés, bruyères, pâtures et bois, situés sur la commune de Lacandour et désignés à la matrice

cadastrale de cette commune sous les numéros 868, 869, 876, 880, 881, 882, 883, 884, 895, 826 p, 911, 912 p, 913 p, 914, 917, 920, 912 p, 922, 923, 924 p, 924 p, 925 p, 870 p, 871 p, de la section C, 168 p, de la section D, 902 p, 870 p, 871 p, 930 p, 872 p, de la section E, moyennant le prix de six mille sept cent cinquante francs. Copie collationnée de cet acte a été déposée au greffe du tribunal civil de Figeac le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-deux et le procès-verbal de dépôt déposé par le greffier a été signifié par exploit de Mai-

tré CASSAN, huissier à Latronquière, en date des dix et onze mai mil neuf cent vingt-deux, enregistré : 1<sup>o</sup> à M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de Figeac ; 2<sup>o</sup> à Madame Joanne DESCARGUES, épouse de Monsieur Louis BORDES, conducteur d'automobiles, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Latronquière (Lot), et au dit Monsieur Louis BORDES pour la validité ; 4<sup>o</sup> au dit Monsieur Louis BORDES pris en qualité de subrogé tuteur des mineurs Pierre-Félix-Ernest DESCARGUES et René-Victor DESCARGUES, issus du mariage de Madame Françoise-Marie LAFON, décédée, avec Monsieur Louis DESCARGUES, négociant à Latronquière, et sous la tutelle légale de ce dernier fonction à laquelle il a été

nommé par délibération du conseil de famille desdits mineurs prise le quatre avril mil neuf cent vingt-deux sous la présidence de Monsieur le Juge de paix du canton de Latronquière.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue et est faite en conformité de l'avis du conseil d'Etat du 9 mai 1907.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales sur les immeubles acquis par Monsieur Basile THOUILLIERS, qu'ils devront le faire dans le délai de deux mois à compter de ce jour sous peine de déchéance.

Figeac, le seize mai mil neuf cent vingt-deux.

G. FONTANGES, avoué.

### La santé de Lord Curzon

De Londres : L'état de lord Curzon s'est subitement aggravé et inspire des inquiétudes.

Il souffre d'une phlébite.

### Le programme des Etats-Unis

De New-York : M. Hoover vient de prononcer un important discours esquissant la doctrine des Etats-Unis à l'égard de l'Europe.

Cette doctrine peut se résumer comme suit dans ses grandes lignes :

1<sup>o</sup> création d'une atmosphère de paix ; 2<sup>o</sup> réduction des armements ; 3<sup>o</sup> équilibre des budgets par la compression des dépenses ; 4<sup>o</sup> rétablissement définitif de l'étalement d'or par l'assistance de crédits et de prêts en or ; 5<sup>o</sup> dévalorisation de l'étalement or servant de base à de nombreuses devises européennes.

M. Hoover a fait allusion également à la nécessité de régler la question des dettes interalliées et des réparations.

Il a terminé en disant que si ces problèmes pouvaient être résolus demain, la reprise économique serait si rapide qu'elle étonnerait le monde.

### Pour reconstruire Pétrograd

De Berlin : Le gouvernement des Soviets a conclu un contrat avec un consortium allemand en vue de la reconstruction de Pétrograd.

80 pour 100 des maisons de la capitale sont, en effet, inhabitables. La reconstruction demandera plusieurs années.

### La question de Rhénanie